

Compte rendu :	
Date de rédaction	15/04/2025
Date de validation	18/04/2025
Date de diffusion	28/04/2025

COMPTE RENDU de la réunion du Bureau du 14 avril 2025 à 19h00		
Annexe :		
PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
<p align="center"><b>Membres du Bureau</b></p> <p>Daniel Lafitte Micheline Beloeil Ronan Tastard Sébastien Choplin Fabienne Habrioux Laurent Urvois</p>	<p>Nathalie JUMELLE Frédérique MERLE</p>	<p>Site internet</p>
<p align="center"><b>Salariés, Cadre Technique</b></p> <p>Yves Narduzzi Catherine Aderkaoui François Gréhan Dominique Massicot</p>		
<p>Secrétaires de séance : Catherine Aderkaoui / Dominique Massicot</p>		

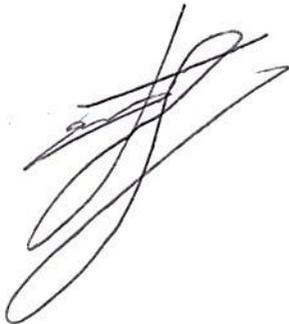
N°	Objet	Discussions / décisions	Suivi (référent)
1	Dossier ANS	<p>Dossier à déposer avant le 25 avril.</p> <p>6 actions maximum : 4 actions de développement (dont 1 obligatoire pour la lutte contre les violences) + 2 actions sanctuarisées « handi » et « féminisation ».</p> <p>⇒ <b>Validation du choix des actions suivantes : lutte contre les violences, formations, animation sportive jeune, sites de pratique, handikayak, féminisation – montant demandé équivalent à 2024 (48 555 €).</b></p> <p>Remarque : vigilance sur le respect de la part des actions sanctuarisées pour l'ensemble des dossiers de la région (20 % pour la féminisation, 10 % pour le handikayak).</p>	<p>Catherine Aderkaoui</p> <p>Fabienne Habrioux</p>
2	Mad Jacques	<p>Parcours d'aventure très festif avec une thématique « sport nature » organisé par une société privée, l'objectif étant de rallier un point de festivité avec des modes de déplacement alternatifs (vélo, canoë, randonnée...). Cette année, un parcours en canoë sur la Vienne (environ 40 kms) prévu du 27 au 29 juin a été négocié avec l'agence de développement touristique de la Haute-Vienne. La difficulté sur ce parcours est le franchissement de plus d'une trentaine de seuils (dont la moitié relativement difficiles). Sollicitation du CRCK avec demande de devis pour encadrement et sécurisation ce qui implique l'investissement d'une quinzaine de cadres. Le dossier n'a pas encore été déposé en préfecture. Les services de Jeunesse et Sport restent vigilants sur ce projet.</p> <p>Point positif pour le CRCK : perspective d'une rentrée financière, assurance d'un certain niveau de sécurité si engagement du CRCK.</p> <p>Point négatif : responsabilité engagée avec des risques non négligeables (public non averti, alcoolisation lors des soirées d'étapes, difficulté du parcours).</p> <p>⇒ <b>Validation à l'unanimité d'un refus à cette sollicitation avec pour motifs le risque trop élevé et l'inadéquation avec la politique FFCK → information à communiquer à la FFCK.</b></p>	<p>Dominique Massicot</p>
3	<p>Point financier</p> <p>Suivi budgets stages</p>	<p>Budgets respectés, nouvelles règles appliquées. Plainte d'un club sur l'augmentation du tarif pour le prochain stage descente.</p> <p>Difficulté de mise en place du paiement à l'inscription : règles à préciser pour la facturation (envoi au moment de l'inscription d'une facture à régler ou facture acquittée après le stage).</p> <p>Demande de la commission kayak de mer : pour les regroupements kayak de mer gratuits pour les participants, calcul du budget avec réduction des frais administratifs (pas de facturation, uniquement remboursement des frais des encadrants ou formulaires cerfa).</p>	<p>Sébastien Choplin</p>

		<p>⇒ <b>Validation d'un forfait administratif de 30 euros pour les stages impliquant des démarches de gestion, hors hébergement, restauration et encaissement des frais de participation.</b></p> <p>Remarque : envisager l'utilisation d'une plateforme de paiement en ligne pour les inscriptions aux stages.</p>	
4	Point manifestations	<p><b>Championnat de France de course en ligne à Libourne</b> : visite technique de la commission nationale, signature de la convention CRCK, ville de Libourne et FFCK. Présence d'Yves Narduzzi en tant que coordinateur des équipes régionales minimales. Présence de Fabienne Habrioux en tant que représentante de la FFCK. Problématique pour le logement des juges et officiels.</p> <p><b>Coupe du Monde de slalom de Pau</b> : organisation conforme aux éditions précédentes avec les mêmes acteurs : les bénévoles gérés par Sylvain Puy, le club de Pau investi sur les animations, le soutien de l'agglomération de Pau. Yves est missionné sur la partie sport (régie bassin, entraînements et village athlètes). Animation jeune associée à l'évènement : réunion demain pour l'organisation.</p>	Ronan Tastard  Yves Narduzzi Daniel Lafitte
5	Suivi des Dossiers en cours	<p><b><u>Convention entretien Vézère</u></b></p> <p>Sollicitation du SIAV pour signature d'une convention avec le CRCK, le Comité Départemental de Corrèze et le club d'Uzerche pour l'entretien de la Vézère. Participation financière exceptionnelle du CRCK en 2024 liée à l'organisation de la N1 Vigeois et à l'attribution d'une subvention de la DRAJES. Mais avis réservé de la DRAJES pour la signature d'une convention impliquant une participation financière régulière du CRCK – l'entretien de la rivière incombe aux collectivités et aux propriétaires – la DRAJES a sollicité le Pôle Ressources des Sports de Nature pour un avis.</p> <p>⇒ <b>La convention du SIAV est mise en attente - un avis est officiellement demandé auprès de Pascal Bonnetain sur la position à adopter.</b></p> <p><b><u>Location du terrain des Eyzies</u></b></p> <p>Suite au non-paiement du loyer malgré la première mise en demeure, un deuxième courrier de mise en demeure a été envoyé mi-mars pour un paiement exigé avant le 30 avril (à ce jour, 2 chèques de 500 € reçus début février et début mars) à défaut de quoi des poursuites judiciaires seront engagées. Sollicitation de Germinal Peiro, membre du CA de la FFCK et Président du Département de la Dordogne, pour avis sur actions à apporter.</p> <p>3 solutions sont envisageables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement du loyer → continuité du bail.</li> <li>• Absence de paiement → rupture du bail et recherche d'un nouveau locataire.</li> <li>• Absence de paiement → rupture du bail pour reprise de l'exploitation de la base par le CRCK (pas de rentrée de loyer en 2025). Travail préparatoire important mais source de revenu pérenne.</li> </ul>	Dominique Massicot       Marie Duval Philippe Vallaeys

		<p>⇒ <b>Sollicitation du service juridique fédéral pour modalités d'engagement de poursuites judiciaires en cas de non-paiement au 30 avril.</b></p> <p><b><u>DUERP</u></b></p> <p>Document exigé par la médecine du travail, rédigé avec l'aide des salariés, à valider en l'état ou à compléter après lecture approfondie (mise à jour annuelle nécessaire).</p> <p>⇒ <b>Validation du document proposé et mise en place de solutions pour palier à certains risques (liste petit matériel à acheter – identifier besoins en EPI).</b></p> <p><b><u>Factures frais juridiques FFCK</u></b></p> <p>Deux factures de frais juridiques adressées par la FFCK concernant le contentieux du Moulin de Grenier sur la Dronne ont été contestées fin 2024, le comité régional estimant ne pas avoir de participation financière à verser puisqu'il n'a pas été sollicité sur ce dossier. Aucune suite donnée par la FFCK à ce jour.</p> <p>⇒ <b>Attente décision FFCK.</b></p>	Catherine Aderkaoui
6	Points divers	<p><b><u>Logiciel de comptabilité</u></b></p> <p>Actuellement utilisation d'EBP en ligne pour un coût d'environ 700 €/an. Inconvénient du système : pas de consultation des comptes possible par les trésoriers sans un coût supplémentaire conséquent.</p> <p>Proposition du cabinet comptable de travailler avec le logiciel qu'ils utilisent (accès direct aux comptes par l'expert-comptable et les trésoriers) pour un coût de 54 € TTC/mois + 540 € la première année pour le transfert des données et la formation à l'utilisation du logiciel.</p> <p>Résiliation du contrat EBP à prévoir avant la mi-mai si décision de changement de logiciel.</p> <p>⇒ <b>Validation du changement de logiciel.</b></p> <p><b><u>Prochaines réunions</u></b></p> <p>Prévisions : réunion de bureau le 12 mai et réunion du comité directeur le 16 juin en distanciel, conférence territoriale le 15 mai, réunion du Bureau à prévoir en présentiel entre les élus pour faire le point sur la situation des salariés.</p> <p>⇒ <b>Date fixée pour la réunion de bureau entre élus le samedi 17 mai en présentiel à Talence.</b>  <b>Maintien des dates pour les autres réunions.</b></p>	Catherine Aderkaoui

	<p><b><u>Coordination des manifestations régionales</u></b></p> <p>Plusieurs compétitions régionales programmées à la même date. Actuellement, chaque commission transmet son calendrier pour l'élaboration du calendrier régional global. Possibilité d'envisager la création d'une commission sportive unique pour toutes les disciplines pour une meilleure coordination du calendrier.</p> <p><b><u>Facturation du Pôle de Pau pour le déplacement d'Yves à la N1 de Cesson</u></b></p> <p>Facture d'un montant de 175 € (50 % du coût). Pas de justificatif pour expliquer ce montant, montant supérieur à la participation demandée aux stagiaires, pas d'adéquation avec les efforts de rigueur entrepris par le comité pour les stages régionaux, iniquité avec les stages régionaux pour lesquels le coût des cadres est pris en charge par les stagiaires → facture en attente.</p> <p>⇒ <b>Prévoir un entretien avec le Président du Pôle.</b></p> <p>⇒ <b>Règlement des factures des déplacements d'Yves conformément aux montants présentés lors de la dernière réunion de bureau (50 % pour le CR soit un total de 600 € pour 2025) et sans justificatif exigé.</b></p> <p><b><u>Convention SHEM (lâchers d'eau sur le Larrau)</u></b></p> <p>Une nouvelle convention entre en négociation – un élu du CRCKNA est sollicité pour être présent au côté d'Yves pour la réunion de travail le 14 mai prochain à Pau (demande de visioconférence pour que Dominique Massicot puisse suivre le temps de travail).</p> <p>⇒ <b>Présence de Daniel Lafitte.</b></p>	
La séance est levée à 23h		

Le Président  
Daniel LAFITTE



La Secrétaire Générale Adjointe  
Fabienne HABRIOUX

